

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **LEGADO**

de la société **INDUSTRIAS AFRASA S.A.**

enregistrée sous le n°**2020-0297**

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **ZINGARO**.

Pour la délivrance d'autorisation de mise sur le marché
à la demande des autorisations
de mise sur le marché

Mme-Dominique GUINN

Informations générales sur le produit

Noms du produit	LEGADO DIAGONAL ZINGARO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	INDUSTRIAS AFRASA S.A. Ciudad de Sevilla, 53 Pol. ind. Fuente del Jarro, 46988 Paterna - Valencia, ESPAGNE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	250 g/L - azoxystrobine
Numéro d'intrant	931-2013.01
Numéro d'AMM	2161016
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

05 FEV. 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN